

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences économiques et sciences économiques appliquées

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 42 Citoyenneté			
Code	PEGC2B42SE	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Lilian BREYNE (lilian.breyne@helha.be) Giovannina ROSA (giovannina.rosa@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Ce cours vise à développer une attitude d'ouverture à la différence culturelle et à la dimension de genre et incite à se construire une position réflexive au sujet de différentes problématiques sociales et culturelles. Des notions fondamentales tel que la démocratie, la citoyenneté, la justice seront abordées au cours d'échanges, de consultations de documents, d'ateliers.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
  - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
  - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
  - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
  - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
  - 2.4 Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
  - 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
  - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
  - 4.2 Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique traditionnelle
  - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

### **Acquis d'apprentissage visés**

- Comprendre et reconnaître la réalité de la diversité et développer une attitude réflexive.
- Anticiper les problématiques internes et externes à l'école et au métier d'enseignant en proposant un dispositif adapté.
- Prendre du recul par rapport à ses propres réflexes identitaires et ethnocentriques.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGC2B42SEA	Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre	30 h / 1 C
PEGC2B42SEB	Ouverture de l'école vers l'extérieur	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGC2B42SEA	Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre	10
PEGC2B42SEB	Ouverture de l'école vers l'extérieur	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

**Néant**

## **5. Cohérence pédagogique**

Les deux activités d'apprentissage abordent des thématiques communes de vivre ensemble et d'ouverture à la pluralité. Elles s'inscrivent dans une volonté de renforcer la responsabilité citoyenne de nos étudiants transférable dans un environnement professionnel.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences économiques et sciences économiques appliquées

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre			
Code	6_PEGC2B42SEA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Lilian BREYNE (lilian.breyne@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Ce cours vise à développer une attitude d'ouverture à la différence culturelle et à la dimension de genre et incite à se construire une position réflexive au sujet de différentes problématiques sociales et culturelles. Des notions fondamentales tel que la démocratie, la citoyenneté, la justice seront abordées au cours d'échanges, de consultations de documents, d'ateliers.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Comprendre et reconnaître la réalité de la diversité et développer une attitude réflexive.
- Anticiper les problématiques internes et externes à l'école et au métier d'enseignant en proposant un dispositif adapté.
- Prendre du recul par rapport à ses propres réflexes identitaires et ethnocentriques.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Notions fondamentales théoriques : Démocratie, citoyenneté et autres définitions associées, fonctionnement d'un stéréotype et réflexion sur les stéréotypes de genre. Des réflexions à propos de situations-problèmes liés au handicap, à l'intolérance, à la précarité, aux différentes cultures et morales.

### Démarches d'apprentissage

Cours basé sur de nombreux échanges interactifs, supports vidéos et mises en situation.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Travail à évaluation formative en plus de ressources et informations partagées sur connected.

### Sources et références

Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Outils pédagogiques, Internet, Reportages vidéos, PowerPoint de présentation et autres documents.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Suite aux divers échanges et activités vécues dans le cadre du cours, les étudiants auront à traiter, en groupe, en texte et en image, d'un projet complet et complexe, avec des implications citoyennes, qui mette en évidence les rôles de l'enseignant et de l'élève. Ce projet est un travail écrit à déposer sur connected le premier jour de la période d'examen de juin et/ou d'août.

L'échec d'une des deux activités d'apprentissage de l'UE 42 n'est pas absorbant et implique donc de ne devoir repasser que l'AA concerné par l'échec.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Aucun bilan de compétence n'est prévu dans cette UE. Un échec dans une seule des deux A.A de l'UE entraînant une seconde évaluation de cette A.A.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences économiques et sciences économiques appliquées

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ouverture de l'école vers l'extérieur			
Code	6_PEGC2B42SEB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Giovannina ROSA</b> ( <a href="mailto:giovannina.rosa@helha.be">giovannina.rosa@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Ce cours a pour but d'amener les futurs enseignants à aller à la rencontre d'autres horizons, de milieux partenaires de l'école ; à se décentrer par rapport à leur système de référence.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre et reconnaître la réalité de la diversité et développer une attitude réflexive ;
- Anticiper les problématiques internes et externes à l'école et au métier d'enseignant en proposant un dispositif adapté ;
- Prendre du recul par rapport à ses propres réflexes identitaires et sa pratique.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Le cours abordera différentes thématiques liées aux "à-côtés" de l'enseignement ainsi qu'aux mesures et dispositions à prendre dans des cas bien spécifiques que l'on peut rencontrer dans le milieu scolaire.

### Démarches d'apprentissage

Diverses formules pourront être exploitées, individuellement ou en sous-groupes : Présentations de problématiques, rencontre de personnes-ressources, investigation concernant une organisation à caractère social et/ou culturel.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Des échanges, aides et supervisions (corrections, réponses aux questions, aides,...) sont possibles à l'École Normale en fonction des demandes et besoins des étudiants.

### Sources et références

<http://www.aidealajeunesse.cfwb.be/>; textes tirés du magazine "Prof"; conférence par un assistant social travaillant en AMO

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Informations et documents disponibles auprès du titulaire du cours.

Notes de cours.

Personnes-ressources extérieures.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Le cours sera évalué via la présentation orale d'un travail et via un résumé écrit de cette présentation.

Les modalités pratiques du travail sont précisées lors des séances de cours.

La présence lors de la conférence donnée par l'invitée (assistante sociale) est obligatoire.

Le plagiat, le non-respect des échéances et/ou des consignes impliquent un zéro.

L'échec d'une des deux activités d'apprentissage de l'UE 42 n'est pas absorbant et implique donc de ne devoir repasser que l'AA concernée par l'échec.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Prj	100				
Période d'évaluation					Prj	100

Prj = Projet(s)

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Aucun bilan de compétence n'est prévu dans cette UE. Un échec dans une seule des deux A.A de l'UE entraînant une seconde évaluation de cette A.A.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).